SYNTHÈSE

MISSIONS DES OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES

FINANCEUR

Alternance

- Contrats de professionnalisation et d'apprentissage
- Reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) (en ce qui concerne des actions engagées de Pro-A pour lesquelles l'avenant a été conclu avant le 1er janvier 2026)

Développement des compétences dans les entreprises de moins de 50 salariés

- Actions inscrites au plan de développement des compétences (PDC)

Période de reconversion (voir CHAPITRE 31)

COLLECTEUR

Contributions conventionnelles

- Politiques de formation de la branche
- Priorités de la branche

Contributions volontaires

- Projets de formation
- Plan de développement des compétences (PDC)

OPÉRATEUR DE SERVICES

Appui technique aux branches professionnelles

- Établissement de la Gpec
- Détermination du niveau de prise en charge des contrats d'alternance
- Mission de certification

Service de proximité aux TPE-PME

- Information et accès des salariés à la formation
- Analyse et définition des besoins en matière de formation
- TransCo (en principe non pérennisé en conséquence de la refonte, opérée par la loi de transposition des ANI, de l'ensemble des dispositifs en faveur d'une mobilité professionnelle)

Transition écologique